

neses, à Dunmore, gouverneur de la province.

« Je demande aujourd'hui à tout homme blanc
 « si, pressé par la faim, il est jamais entré dans
 « la cabane de Logan sans qu'il lui ait donné à
 « manger; si, venant nu ou transi de froid, Lo-
 « gan ne lui a pas donné de quoi se couvrir. Pen-
 « dant le cours de la dernière guerre, si longue
 « et si sanglante, Logan est resté tranquille sur
 « sa natte, désirant d'être l'avocat de la paix.
 « Oui, tel était mon attachement pour les blancs,
 « que ceux mêmes de ma nation, lorsqu'ils pas-
 « saient près de moi, me montraient au doigt,
 « et disaient : *Logan est ami des blancs*. J'avais
 « même pensé à vivre parmi vous; mais c'était
 « avant l'injure que m'a faite un de vous. Le prin-
 « temps dernier, le colonel Cressop, de sang-froid
 « et sans être provoqué, a massacré tous les pa-
 « rens de Logan, sans épargner ni sa femme, ni
 « ses enfans. Il ne coule plus aucune goutte de
 « mon sang dans les veines d'aucune créature hu-
 « maine. C'est ce qui a excité ma vengeance. Je
 « l'ai cherchée. J'ai tué beaucoup des vôtres. Ma
 « haine est assouvie. Je me réjouis de voir luire
 « les rayons de la paix sur mon pays. Mais n'allez
 « point penser que ma joie soit la joie de la peur.
 « Logan n'a jamais senti la crainte. Il ne tour-
 « nera pas le dos pour sauver sa vie. Que reste-
 « t-il pour pleurer Logan quand il ne sera plus?
 « PERSONNE. »

Que cela est beau ! comme cela est simple,

énergique et touchant ! Démosthène, Cicéron, Bossuet, sont-ils plus éloquens que ce sauvage ? Quelle meilleure preuve de cette sentence si connue, que c'est le cœur qui rend l'homme disert ?

La Virginie, comme la plupart des autres colonies, n'attira d'abord que des vagabonds qui n'avaient ni famille, ni fortune. Leur travail leur donna bientôt quelque aisance, et ils désirèrent d'en partager les douceurs avec des compagnes. Comme il n'y avait point de femmes dans la province, et qu'ils n'en voulaient que d'honnêtes, ils donnèrent 2,250 livres pour chaque jeune personne qu'on leur amenait d'Europe avec un certificat de sagesse et de vertu. Cet usage ne dura pas long-temps. Lorsqu'il ne resta plus de doute sur la salubrité, sur la fertilité du pays, des familles entières, même d'une condition honorable, se transportèrent dans la Virginie. La population augmentait assez rapidement, lorsque le fanatisme en vint arrêter les progrès.

La religion du gouvernement fut la première, et quelque temps la seule qu'on pratiqua dans cette contrée. Des non-conformistes passèrent aussi les mers. Leurs opinions ou leurs cérémonies révoltèrent; et la loi se permit en 1642 de chasser de la province ceux des habitans qui n'étaient pas de la communion anglicane. L'impérieuse loi de la nécessité fit depuis révoquer ce décret si funeste; mais une tolérance si tardive, et qui était visiblement accordée avec répugnance,

XIII.
 A quel point
 la Virginie
 a poussé sa
 population
 et son
 commerce.
 Quelles sont
 ses mœurs.

ne produisit pas le grand effet qu'on en attendait. Il n'y eut qu'un petit nombre de presbytériens, de quakers, de réfugiés français qui osassent se fier à ce repentir. Le culte de Henri VIII continua à être dominant et comme exclusif.

Cependant, avec le temps, les hommes se multiplièrent sur cette terre, dont la réputation de fécondité augmentait toujours. La passion des richesses, qui infestait de plus en plus l'ancien continent, donna sans interruption des citoyens à cette partie du nouveau. On y en compte six cent cinquante mille, si les calculs du congrès ne sont pas exagérés. Dans ce dénombrement sont compris les esclaves. L'opinion commune les porte à cent cinquante mille. Ce fut en 1620 que les Hollandais introduisirent les premiers de ces malheureux dans la colonie.

Les travaux de ces hommes blancs, de ces hommes noirs, donnent aux deux hémisphères du blé, du maïs, des légumes secs, du fer, du chanvre, des cuirs, des fourrures, des salaisons, du brai, des bois, des mâtues, et surtout des tabacs généralement supérieurs à ceux du Maryland, sans être cependant de la même perfection dans toutes les parties de la province. La préférence est accordée à ceux de la rivière d'York. On donne le second rang à ceux de la rivière James. Ceux qui croissent sur les bords du Rappahanok et au sud du Potowmak sont les moins estimés.

Depuis 1752 jusque et compris 1755 la Grande-

Bretagne reçut de la Virginie et du Maryland réunis trois millions cinq cent un mille cent dix quintaux de tabac, ce qui fit pour chacune des quatre années huit cent soixante-quinze mille deux cent quatre-vingts quintaux. Elle en exporta deux millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille huit cent quintaux, ou sept cent quarante-sept mille quatre cent cinquante quintaux tous les ans, ce qui réduisit sa consommation annuelle à cent vingt-sept mille huit cent trente quintaux.

Depuis 1765 jusque et compris 1770, les deux colonies n'envoyèrent à leur métropole que six millions cinq cent mille quintaux de tabac, ou huit cent douze mille cinq cents quintaux chacune des huit années. Il n'en fut vendu à l'étranger que cinq millions cent quarante-huit mille quintaux, ou six cent quarante-trois mille cinq cents quintaux par année, de sorte que la nation en consuma tous les ans cent soixante-neuf mille quintaux.

Dans l'intervalle des deux époques, l'importation diminua donc, année commune, de soixante-deux mille sept cent quatre-vingts quintaux, l'exportation de cent trois mille neuf cent cinquante quintaux; et la consommation anglaise augmenta de quarante-un mille cent soixante-dix quintaux chaque année.

L'usage du tabac n'a pas diminué en Europe. La passion pour cette superfluité s'est même accrue malgré les gros droits dont tous les gouver-

nemens l'ont comme accablée. Si ce qu'en fournissait l'Amérique septentrionale trouve de jour en jour parmi nous moins de débouchés, c'est que la Hollande, c'est que l'Alsace, c'est que le Palatinat, c'est que principalement la Russie, en ont poussé la culture avec beaucoup de vivacité.

En 1769 la Virginie et le Maryland réunis vendirent de leurs denrées pour 16,195,577 livres 4 sous 7 deniers, somme dont les deux tiers appartenaient au premier de ces établissemens. Le tabac fut la principale des productions, puisqu'une colonie en exporta cinquante-sept millions trois cent trente-sept mille sept cent quatre-vingt-quinze livres pesant, et l'autre vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-un mille sept cent soixante-neuf livres.

En Virginie, les vaisseaux occupés de l'extraction de ces denrées ne les trouvent pas réunies dans un petit nombre d'entrepôts comme dans les autres états commerçans du globe. Ils sont réduits à former leur chargement en détail dans les plantations mêmes placées à plus ou moins de distance de l'Océan, sur des rivières navigables depuis cent jusqu'à deux cents milles. Cet usage fatigue les navigateurs et ralentit leur marche. La Grande-Bretagne, qui ne perd jamais de vue la conservation de ses hommes de mer, et qui compte pour beaucoup la multiplication de leurs voyages, désira, ordonna même qu'à l'embouchure des fleuves fussent bâties des villes où seraient envoyées les

productions de la province. Les voies d'insinuation, la contrainte des lois, tout fut presque également inutile. On ne vit s'élever que quelques faibles bourgades qui ne remplirent jamais que la moindre partie du but que la métropole s'était proposé. Williamsbourg même, quoique le siège du gouverneur, des assemblées, des cours de justice et des études, quoique décoré des plus beaux édifices publics du continent septentrional, quoique la capitale de la colonie depuis la ruine de James-Town, n'a pas deux mille habitans.

Des hommes qui préfèrent la tranquillité de la vie champêtre au tumultueux séjour des cités devraient être naturellement économes et laborieux : il n'en fut jamais ainsi dans la Virginie. Toujours ses habitans mirent beaucoup de recherche dans l'ameublement de leurs maisons. Toujours ils se plurent à recevoir souvent leurs voisins et à les recevoir avec ostentation. Toujours ils aimèrent à étaler le plus grand luxe aux yeux des navigateurs anglais que les affaires conduisaient dans leurs plantations. Toujours ils se livrèrent à cette mollesse, à cette incurie si ordinaire aux régions où l'esclavage est établi. Aussi les engagements de la province furent-ils habituellement très-considérables. Au commencement des troubles on les croyait de 25,000,000 de livres. Cette somme prodigieuse appartenait aux négocians de la Grande-Bretagne pour des noirs ou pour d'autres objets qu'ils avaient fournis. La confiance de

ces hardis prêteurs était spécialement fondée sur une loi injuste qui assurait leur paiement de préférence à toutes les autres dettes, même antérieurement contractées.

La colonie a de grands moyens pour sortir d'une situation en apparence si désespérée. Elle en sortira lorsqu'elle mettra plus de simplicité dans ses mœurs, plus de modération dans ses dépenses. Elle en sortira lorsque, profitant des ressources d'un sol immense et assez fécond, elle variera, elle perfectionnera ses cultures. Elle en sortira lorsqu'elle ne tirera pas de l'étranger les meubles les plus communs et de l'usage le plus général. Elle en sortira lorsque ses ateliers ne se borneront pas à employer quelques faibles portions d'un coton trop mauvais pour être demandé par les manufactures de l'Europe. Elle en sortira lorsque ses caisses publiques, moins exploiées et mieux réglées, permettront la diminution des impôts, beaucoup plus considérables dans cette province que dans aucune autre de ce continent. Plusieurs de ces conseils peuvent intéresser les deux Carolines.

xiv.
Commence-
ment des
deux Caro-
lines. Leur
premier et
leur dernier
gouverne-
ment civil et
religieux.

La vaste contrée qu'elles occupent fut découverte par les Espagnols peu de temps après leurs premières expéditions dans le Nouveau-Monde. Elle n'offrait point d'or à leur avarice : ils la méprisèrent. L'amiral de Coligny, plus sage et plus habile, y ouvrit une source d'industrie aux protestans français ; mais le fanatisme, qui les pour-

suivait, ruina leurs espérances par l'assassinat de cet homme juste, humain, éclairé. Quelques Anglais les remplacèrent vers la fin du seizième siècle. Un caprice inexplicable leur fit abandonner cet établissement naissant pour aller cultiver une terre plus dure sous un climat moins tempéré.

On ne voyait pas un seul Européen dans la Caroline, lorsque les lords Berkley, Clarendon, Albermale, Craven, Ashley, et MM. Carteret, Berkley et Colleton obtinrent, en 1663, de Charles II, la propriété de ce beau pays. Le système législatif du nouvel état fut tracé par le fameux Locke. Un philosophe ami des hommes, ami de la modération et de la justice, qui ont seules le droit de les gouverner, devait saper jusqu'aux fondemens le fanatisme qui les a divisés dans toutes les régions, et qui les armera les uns contre les autres jusqu'à la fin des siècles.

L'intolérance, tout affreuse qu'elle nous paraît, est une conséquence nécessaire de l'esprit superstitieux. Ne convient-on pas que les châtimens doivent être proportionnés aux délits ? Or quel crime plus grand que l'incrédulité aux yeux de celui qui regarde la religion comme la base fondamentale de la morale ? D'après ces principes, l'irreligieux est l'ennemi commun de toute société, l'infracteur du seul lien qui unit les hommes entre eux, le promoteur de tous les crimes qui peuvent échapper à la sévérité des lois : c'est lui qui étouffe les remords ; c'est lui qui rompt le frein des pas-

sions ; c'est lui qui tient école de scélératesse. Quoi ! nous conduisons au gibet un malheureux que l'indigence embusque sur un grand chemin, qui s'élançe sur le passant un pistolet à la main, et qui demande un écu dont il a besoin pour la subsistance de sa femme et de ses enfans expirans de misère, et l'on fera grâce à un brigand infiniment plus dangereux ! Nous traitons comme un lâche celui qui souffre qu'en sa présence on parle mal de son ami, et nous exigeons que l'homme religieux laisse l'incrédule blasphémer à son aise de son maître, de son père, de son créateur ! Il faut ou dire que toute croyance est absurde, ou gémir sur l'intolérance comme sur un mal nécessaire. Saint Louis raisonnait très-conséquemment lorsqu'il disait à Joinville : *Si tu entends jamais quelqu'un parler mal de Dieu, tire ton épée et perce-lui-en le cœur, je te le permets.* Tant il est important que dans toutes les contrées, ainsi qu'on l'assure de la Chine, les souverains et les dépositaires de leur autorité ne soient attachés à aucun dogme, à aucune secte, à aucun culte religieux.

Tout porte à penser que telle était l'opinion de Locke. Mais, n'osant attaquer trop ouvertement les préjugés de son temps, également cimentés par des vertus et par des crimes, il voulut les concilier, autant qu'il était possible, avec un principe dicté par la raison et l'humanité. Comme les habitans sauvages de l'Amérique n'ont, disait-il,

aucune idée de la révélation, ce serait le comble de la folie de les tourmenter pour leur ignorance. Les chrétiens qui viendraient peupler la colonie y chercheraient sans doute une liberté de conscience que les prêtres et les princes leur refusent en Europe ; ce serait donc manquer à la bonne foi que de les persécuter après les avoir reçus. Les juifs et les païens ne méritaient pas plus d'être rejetés pour un aveuglement que la douceur et la persuasion pouvaient faire cesser.

C'est ainsi que raisonnait le philosophe anglais avec des esprits imbus et prévenus de dogmes qu'on ne s'était pas encore permis de discuter. Par égard pour leur faiblesse, il mit à la tolérance qu'il établissait cette restriction, que toute personne au-dessus de dix-sept ans qui prétendrait à la protection des lois ferait inscrire son nom dans le registre de quelque communion. C'était une brèche à son système. La liberté de conscience ne souffre aucune sorte de modification. C'est un compte que l'homme doit à Dieu seul. De quelque manière qu'on y fasse intervenir le magistrat, c'est une injustice. Un déiste pouvait-il se soumettre à cette condition ?

Cependant la liberté civile fut beaucoup moins favorisée par Locke. Soit par complaisance pour ceux qui l'employaient, espèce de bassesse dont on répugne à le soupçonner, soit que, plus métaphysicien que politique, il n'eût suivi la philosophie que dans les sentiers ouverts par Descartes

et par Léibnitz, cet homme qui détruisit, qui éloigna tant d'erreurs dans sa théorie sur l'origine des idées, ne marcha que d'un pas faible et chancelant dans la carrière de la législation. L'auteur d'un ouvrage, dont la durée éternisera la gloire de la nation française, même lorsque le despotisme aura brisé tous les ressorts et tous les momens du génie et de la valeur d'un peuple cher au monde par tant de qualités aimables et brillantes, Montesquieu lui-même ne s'est pas aperçu qu'il faisait des hommes pour les gouvernemens au lieu de faire des gouvernemens pour les hommes.

Le code de la Caroline, par une bizarrerie inconcevable dans un Anglais et dans un philosophe, donnait aux huit propriétaires qui la fondaient, et à leurs héritiers, non-seulement les prérogatives de la couronne, mais encore toute la puissance législative.

Le premier usage que firent de leur autorité ces souverains, ce fut de créer trois ordres de noblesse. Ils appelèrent *barons* ceux qu'ils ne gratifiaient que de douze mille acres de terre. On donna le nom de *caciques* à ceux qui en recevaient vingt-quatre mille; et le titre de *landgrave* fut déferé aux deux qui en obtinrent quatre-vingt mille chacun. Ces concessions ne pouvaient jamais être aliénées en détail; et leurs heureux possesseurs devaient seuls former la chambre des pairs. Les communes furent composées des re-

présentans des villes et des comtés, mais avec des droits beaucoup moins considérables que dans la métropole. L'assemblée fut nommée *cour palatine*. Chaque tenancier était obligé à une redevance annuelle d'une livre deux sous six deniers par acre; mais il lui était libre de la racheter.

De puissans obstacles s'opposèrent trop longtemps aux progrès de ce grand établissement.

Dès l'origine la colonie avait été ouverte à toutes les sectes indistinctement; toutes avaient joui des mêmes prérogatives. On avait compris que c'était l'unique moyen de faire arriver promptement un état naissant à de grandes prospérités. Dans la suite les anglicans, devenus jaloux des non-conformistes, voulurent les exclure du gouvernement, les obliger même à fermer leurs lieux de prière. Ces actes de folie et de violence furent annulés en 1706 par la métropole, comme contraires à l'humanité, à la justice, à la raison, à la politique. Du choc de ces rêveries sortirent des cabales et des tumultes qui détournèrent les habitans des travaux utiles pour les occuper de mille fantômes qu'on ne méprisera jamais autant qu'ils le méritent.

Deux guerres qu'on fit aux sauvages furent presque aussi extravagantes, presque aussi destructives de tout bien. Sans intérêt et sans motif on attaqua, on massacra toutes les nations errantes ou fixées entre l'Océan et les Apalaches. Ce qui échappa au glaive se soumit ou se dispersa.

Cependant une constitution mal ordonnée fut la cause principale d'une inertie presque générale. Les seigneurs propriétaires, imbus de principes tyranniques, tendaient de toutes leurs forces au despotisme. Les colons, éclairés sur les droits de l'homme, mettaient tout en œuvre pour éviter la servitude. Il fallait ou établir un nouvel ordre de choses, ou consentir à voir éternellement gémir dans l'humiliation, dans la misère et dans l'anarchie une vaste contrée dont on s'était promis de si grands avantages. Le sénat britannique prit enfin en 1728 le parti de rendre ce beau domaine à la nation, et d'accorder à ses premiers maîtres 540,000 liv. de dédommagement. Granville seul, par des considérations qui ne nous sont pas connues, fut maintenu dans son huitième, situé sur les confins de la Virginie; mais cette partie-là même ne tarda pas à recouvrer aussi son indépendance. Le gouvernement anglais, tel qu'il se trouvait déjà établi dans d'autres provinces du Nouveau-Monde, fut substitué à l'arrangement bizarre que, dans des temps d'une extrême corruption, des favoris insatiables avaient arraché à un monarque indolent et faible. Alors le pays put espérer des prospérités. Dans la vue d'en simplifier l'administration, il fut partagé en deux gouvernemens indépendans, sous le nom de *Caroline méridionale* et de *Caroline septentrionale*.

xv.
Ce que les
deux Caro-

Les deux contrées réunies occupent plus de quatre cents milles sur la côte, et environ deux

cents milles dans l'intérieur des terres. C'est une plaine généralement sablonneuse que le débordement des rivières, que des pluies fortes et fréquentes rendent très-marécageuse. Le sol ne commence à s'élever qu'à quatre-vingt ou cent milles de la mer, et il s'élève toujours davantage jusqu'aux Apalaches. Sur ces plages et au milieu des pins qu'y a irrégulièrement jetés la nature, se nourrissent d'une herbe forte et grossière quelques moutons dont la chair et la toison ont extrêmement dégénéré; un assez grand nombre de bêtes à cornes qui n'ont pas conservé toute leur force, toute leur beauté; une multitude innombrable de porcs qui paraissent s'être perfectionnés.

lines ont de
commun.

Le pays est arrosé par un grand nombre de rivières, dont quelques-unes sont navigables. Elles le seraient dans un plus long cours, sans les rochers et les chutes d'eau qui en interrompent la navigation.

Quoique le climat soit aussi variable que dans le reste de l'Amérique septentrionale, il est ordinairement d'une température agréable. Un froid piquant ne se fait guère sentir que le matin ou le soir, et les chaleurs sont rarement fort vives. Si les brouillards sont ordinaires, du moins se dissipent-ils au milieu du jour. Malheureusement, dans les mois de juillet, août, septembre et octobre, règnent dans la plaine des fièvres intermittentes, quelquefois funestes aux régnicoles mêmes, et trop souvent mortelles pour des étrangers.